
ADDITIF AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS – CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ DES RACES PARTICULIÈRES

Les conditions d'admissibilité des races particulières sont comme suit :

Épagneul toy anglais

Taille : Très petite.

Couleur de la robe : Noir et feu, tricolore (noir, feu et blanc), blenheim (blanc et rouge), rubis.

Marques de couleur : Noir uni avec des marques feu typiques. Rubis - rouge uni. Tricolore - fond blanc avec taches noires et marques feu typiques. Blenheim - fond blanc avec taches rouges. Les couleurs unies peuvent avoir du blanc sur le poitrail.

Texture et longueur du poil : Longs, soyeux, droits à ondulés.

Corps : Court, dos droit. Ossature lourde.

Forme et position des oreilles : Longues, attachées bas.

Forme et port de la queue : Continuation de la colonne vertébrale; coupée ou naturelle. Elle peut aussi être naturellement courte ou cassée.

Pieds : Ronds.

Caractéristiques uniques : Crâne large et bien bombé avec prognathisme inférieur.

Variabilité génétique observable : Les queues peuvent être cassées, en tire-bouchon ou naturellement courtes. Les orteils sont soudés.